



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Equarrissage

Question écrite n° 43467

Texte de la question

M. Maxime Gremetz s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation concernant un projet de loi du Gouvernement qui vise à taxer le consommateur de viande pour financer la collecte et l'incinération des cadavres d'animaux et des saisies d'abattoirs. Il considère inacceptable et injustifié que les consommateurs soient de nouvelles taxes. Il lui demande d'engager des poursuites judiciaires contre les sociétés qui ont de façon criminelle produit ou importé des aliments contaminés destinés à l'alimentation des bovins provoquant ainsi la maladie de l'encéphalopathie spongiforme bovine. Il considère que le gouvernement français porte une grave responsabilité en n'ayant pas imposé un contrôle rigoureux à l'importation en France des farines contaminées. Il lui demande d'abandonner son projet de loi visant à taxer les consommateurs et de prendre les dispositions pour organiser le ramassage des cadavres d'animaux par les équarrisseurs dont le financement doit provenir du budget de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Gremetz Maxime](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43467

Rubrique : Abattage

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5235